

**Concertation de la filière
Musiques Actuelles
Séance plénière du 28 juin**

Les ateliers du spectacle vivant ont permis de consulter la profession et le milieu associatif actifs dans ce domaine à Strasbourg.

Une concertation plus spécifique aux Musiques Actuelles fait suite à ces ateliers dont la plénière du 28 juin visait à dégager les questions à aborder sur les 3 thèmes suivants :

- 1) les lieux de travail et de diffusion : la diffusion des musiques actuelles sous toutes ses formes**
- 2) l'accompagnement des projets, des artistes et la qualification des pratiques (filière professionnelle)**
- 3) la relation avec les publics et le territoire : comment les acteurs des musiques actuelles impliquent les publics divers, en éducation artistique, dans les pratiques en amateurs, dans l'espace public, dans les quartiers.**

Cette première étape a réuni une cinquantaine de participants représentatifs de la filière (diffuseurs, salles, festivals, musiciens, bureaux de production, de formation, fédération et les collectivités locales (Drac, Région, CG 67 et services de la Ville de Strasbourg). Deux groupes ont été formés autour des 3 thèmes. Une liste de sujets a été validée par chaque groupe comme base de réflexion pour les séances à venir.

Un travail plus conséquent est à fournir sur le thème des publics et du lien avec le territoire. Il s'agit d'action culturelle et de médiation qui concernent le jeune public en priorité et les publics sensibles ou socialement défavorisés.

La prochaine étape permettra d'aller plus loin dans la réflexion. Nous vous proposons 3 séances de travail plus approfondies autour de ces 3 thématiques en vous demandant de vous répartir équitablement dans ces 2 ou 3 groupes. Nous disposerons de salles séparées pour améliorer la qualité des échanges.

Le calendrier 2013 sera le suivant :

le 8/ 11 : 9h – 12 h

le 6/ 12 : 9 h – 12 h

Groupes 1 : les lieux de travail et de diffusion : la diffusion des musiques actuelles sous toutes ses formes

1. un lieu en régie municipale entre 400/600 places :
 - semblable au fonctionnement du Grillen à Colmar
 - avec une programmation ouverte sans couleurs esthétiques
 - un coût de fonctionnement léger pour les associations
 - lieu intermédiaire entre amateurs et professionnels

2. les cafés – concerts
 - faciliter les autorisations d'ouverture tardive à 4 heures dans le respect de la charte de la vie nocturne (bonne insonorisation, aide à la gestion du public)
 - constat du manque crucial de lieux
 - regarder du côté du collectif Bar'bar par rapport au dispositif d'aide aux bars diffusant de la musique

3. besoin de lieux de travail :
 - bureaux d'association
 - lieux de résidence pour les filages
 - lieux de répétition
 - lieux de diffusion

Possibilités :

- réhabilitation de friches industrielles → modèle Allemand
- ouverture d'ateliers / mise à disposition de lieux vides, inexploités pour un prix modique → modèle Belge

Ces lieux de travail doivent être nombreux et investir la ville → pas de lieu unique

4. la Fête de la Musique

- s'appuyer sur les tourneurs locaux plutôt que de faire appel à des prestations
- proposer un meilleur accueil régie aux mêmes conditions techniques que la profession (temps des balances, du set, etc...)
- ouverture de toutes les salles de concert pour des événements gratuits
- meilleure répartition du budget sur l'année

Groupe 2: L'accompagnement des projets, des artistes et la qualification des pratiques / la filière professionnelle)

1. les lieux : de résidence, pour les filages, les 1ères scènes, les répétitions, les bureaux, l'hébergement
fonctionnement – objectifs...

2. la formation : les contrats, les rémunérations, en langues...

3. l'information : conseils en communication, conseils juridiques, les dispositifs (Ex.aide à l'international pour les tournées),

4. la structuration : des musiciens, des métiers indépendants (chargés de production, diffusion, presse...) et des structures d'accompagnement (labels, bureaux de production, ...)
 - + de postes mutualisés
 - + de lieux (bureaux) pour amorcer une activité professionnelle

+ de temps pour travailler et amorcer cette activité pro (pour les artistes, musiciens...)
+ de visibilité pour les labels, leur donner les moyens de faire tourner les groupes (pass-pro lors des festivals, salons) → financement des frais d'hébergement des équipes, des frais de déplacement (nouveau dispositif de la Ville)

5. financements : partenariats publics ou privés

- aides sous forme de bourses/ enveloppes dédiées à la médiation, aux actions culturelles ,etc (en dehors des budgets de création)
- les nouvelles formes de mécénat, le crowdfunding : financements privés, etc

6. mutualisation des moyens humains et logistiques

- recenser et coordonner l'existant
- localisation des activités : au même endroit ou séparé

7. les productions :

- aides aux productions en plus des aides à la création
- impliquer davantage les diffuseurs, les salles, les festivals, CUS...pour porter les artistes vers d'autres scènes (1ères parties, coproductions, coréalisations)

8. l'apprentissage de la scène :

- repérage des jeunes musiciens par réseau des artistes confirmés
- besoins de plus de lieux de répétition, filage, 1ères scènes ≠ subvention création
- aide à la structuration type CRMA, dispositifs d'accompagnement

Groupe 3 : la relation avec les publics et les territoires / les pratiques amateurs.

- rechercher des lieux pour monter les actions pédagogiques/culturelles en dehors des lieux privés→problème règlementaire
- Organiser des rencontres avec les directeurs d'établissements scolaires
- Repérer des projets sur les quartiers
- au sein de réseaux de partenaires
- journées de rencontre /speed-dating / etc...
- établir une cartographie du profil de chaque quartier et de leurs équipements